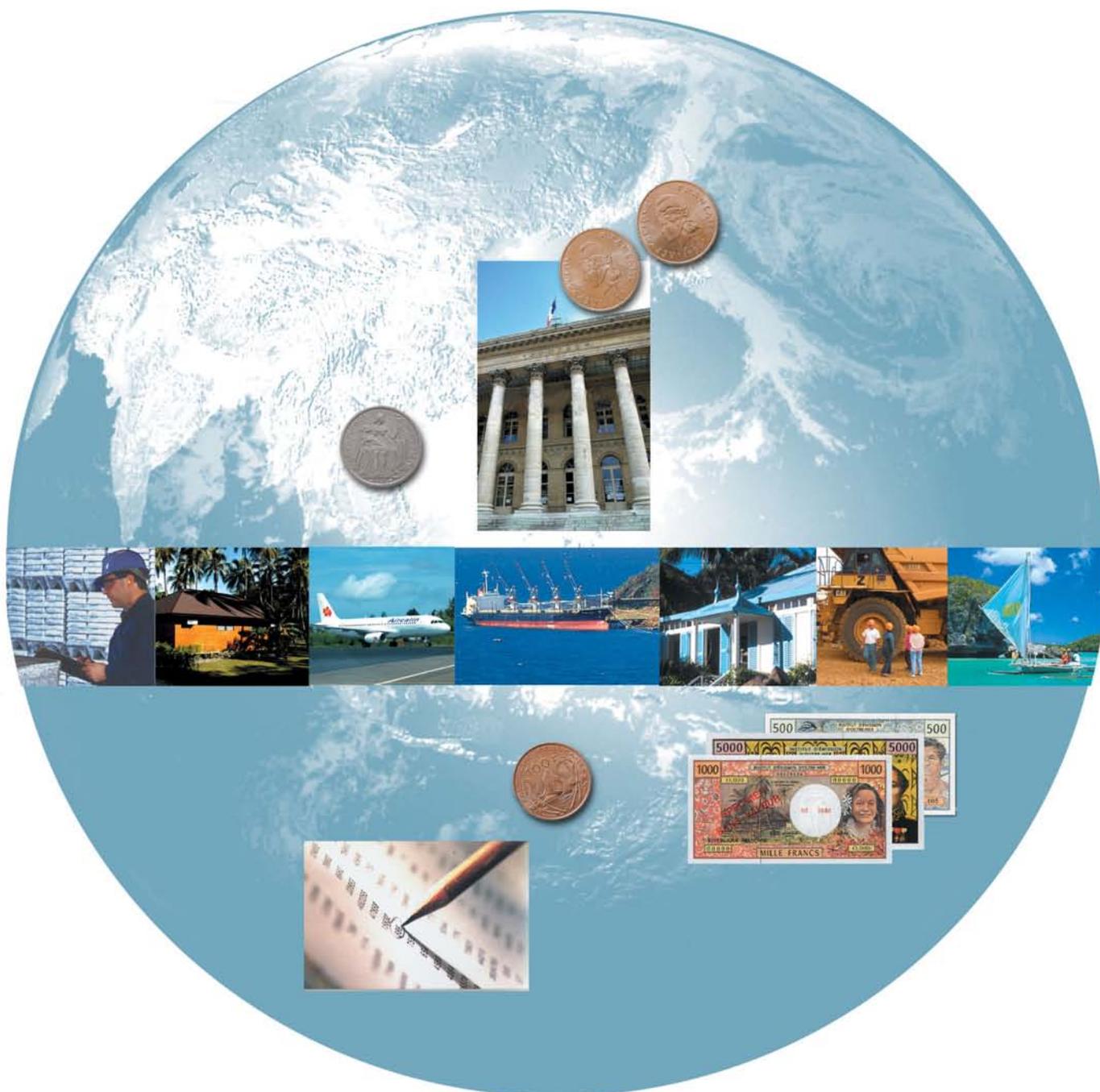


Nouvelle-Calédonie

RAPPORT ANNUEL

La balance des paiements

2006



SOMMAIRE

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE EN 2006 P 2

I - Avant-propos P 4

II - Remarques liminaires P 5

III - Les révisions méthodologiques P 6

IV - L'environnement économique de la Nouvelle-Calédonie en 2006..... P 6

ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

V - Le compte de transactions courantes..... P 8

5.1 Les biens

5.2 Les services

5.3 Les revenus

5.4 Les transferts courants

VI - Le compte de capital P 18

VII - Le compte financier P 18

7.1 Les investissements directs

7.2 Les investissements de portefeuille

7.3 Les autres investissements

7.4 Les avoirs de réserve

VIII - Les erreurs et omissions nettes P 23

* * *

Annexe 1 : La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie en 2006.....P 24

Annexe 2 : Graphiques des soldes du compte de transactions courantes et du compte financier.....P 26

Annexe 3 : Périmètre de déclaration de la balance des paiements.....P 28

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ¹ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2006

Le **compte de transactions courantes** présente un déficit de 47,2 milliards de F CFP (environ 7,3 % du PIB), au lieu de 5,6 milliards en 2005, à la suite principalement d'un accroissement des déficits des biens et des services.

L'alourdissement de 17,4 milliards de F CFP, à - 70,3 milliards, du déficit des échanges de *biens* résulte en partie de la forte augmentation des importations (+ 16 %), principalement imputable aux biens d'équipements destinés à la construction de l'usine de Goro Nickel.

Le taux de couverture en données douanières FAB / FAB des importations par les exportations recule de 5 points, à 60 %.

Sur le plan géographique, l'Union européenne reste le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie, réalisant 35 % des échanges de biens (exportations + importations) du territoire, dont 28 % pour la France métropolitaine. L'Australie, avec 7 % des échanges, est le deuxième partenaire devant le Japon (4 %). Pour l'ensemble des flux de transactions courantes, les pourcentages s'établissent respectivement à 55 % (49 % pour la France métropolitaine), 12 % et 3 % (cf. tableau *infra*)².

Le déficit des *services* se creuse de 20 milliards de F CFP, à - 59 milliards, essentiellement sous l'effet de l'alourdissement des déficits des *autres services aux entreprises*, à - 43,7 milliards, et des *transports*, à - 17,2 milliards, en relation avec les projets industriels en cours.

Le poste *revenus*, constitué pour une large part des salaires versés par l'extérieur à des résidents calédoniens, principalement des fonctionnaires, dégage un excédent de 41,4 milliards de F CFP. Le repli de 4,9 milliards observé en 2006 s'explique toutefois par une progression des revenus des investissements directs versés à l'extérieur.

Les *transferts courants* nets, en provenance des administrations publiques métropolitaines pour l'essentiel, enregistrent une légère hausse, de 1,5 %, à 40,6 milliards de F CFP.

Le **compte financier** fait apparaître en 2006 des entrées nettes de capitaux pour un montant de 45,2 milliards de F CFP, au lieu de 2,8 milliards en 2005.

Le solde des *investissements directs* est créditeur de 68,4 milliards de F CFP, alors qu'il était débiteur de 3,6 milliards de F CFP en 2005. Cette évolution s'explique par les entrées nettes de capitaux engendrées par les projets métallurgiques en cours.

¹ Les chiffres de l'année 2005 ont été révisés

² Les données bilatérales vis-à-vis de la France métropolitaine incluent les échanges de marchandises recensés par les Douanes. Vis-à-vis des autres pays, les flux sont issus des états de règlements.

Les *investissements de portefeuille* – qui, en Nouvelle-Calédonie, fonctionnent de fait uniquement en avoirs (opérations des résidents sur titres émis par les non-résidents) et pas en engagements (opérations des non-résidents sur titres émis par les résidents) – font apparaître un solde débiteur de 4,2 milliards de F CFP en 2006, qui traduit des achats nets par les résidents calédoniens de titres émis par les non-résidents.

Enfin, les *autres investissements*, qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), des administrations publiques, du système bancaire et des « autres secteurs », se soldent par des sorties de 18,9 milliards de F CFP, après 16,8 milliards en 2005.

Le poste « **erreurs et omissions nettes** » est positif de 1,6 milliard de F CFP en 2006, pour un solde également positif de 1,9 milliard un an plus tôt, et représente environ 0,2 % du PIB.

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes		
	2004	2005 (1)	2006
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	24 655	-5 596	-47 198
Biens	-44 592	-52 906	-70 281
Services	-10 779	-39 010	-58 974
Revenus	39 668	46 299	41 434
Transferts courants	40 358	40 021	40 622
COMPTE DE CAPITAL	567	859	367
COMPTE FINANCIER	-18 794	2 801	45 248
Investissements directs	1 581	-3 584	68 351
Investissements de portefeuille	13 011	23 167	-4 201
Autres investissements	-33 386	-16 782	-18 903
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-6 428	1 935	1 584

(1) Chiffres révisés

**Répartition géographique des échanges de biens et de
transactions courantes (crédits + débits)
Année 2006**

<i>En pourcentage</i>	Biens	Transactions courantes
Pays de l'Union européenne à 25	35	55
<i>dont France métropolitaine</i>	28	49
Australie	7	12
Japon	4	3
Nouvelle-Zélande	3	3
Etats-Unis	3	2
Autres pays	48	25
Total	100	100

N.B. - Total et France métropolitaine : balance en transactions (y compris données douanières) ; autres partenaires : balance en règlements.

* * *

I - AVANT-PROPOS

La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est élaborée sur la base des déclarations effectuées par l'ensemble des établissements de crédit de la place, ainsi que par le Trésor public et le Centre financier de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT).

Plusieurs entreprises du secteur marchand (industries, compagnies aériennes, compagnies pétrolières) fournissent également des informations au titre de déclarants directs.

Enfin, l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE) communique les chiffres relatifs au commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie centralisés par le service des Douanes.

Il convient de remercier l'ensemble de ces déclarants pour le travail accompli et tout particulièrement les personnes qui, dans les banques, les entreprises et les organismes publics, ont contribué à l'élaboration de cette balance des paiements.

II – Remarques liminaires

Définition : la balance des paiements est un document statistique présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne, dans un cadre défini, l'ensemble des opérations économiques et financières donnant lieu à transfert de propriété entre les résidents d'un territoire économique et les non-résidents au cours d'une période donnée. La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie recense les flux entre les résidents du territoire et les non-résidents (l'étranger et le reste de la France¹) sur une période annuelle : opérations sur biens et services, revenus, transferts et flux financiers. Pour les opérations non financières, c'est en quelque sorte le compte de résultats de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis de l'extérieur, qui trouve sa traduction financière dans le même document. Les données recensées dans la balance des paiements fournissent des éléments d'information précieux pour les différents acteurs économiques de la Nouvelle-Calédonie.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a chargé l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) d'établir, conjointement avec la Banque de France, une balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie. Sa mise en chantier, en 1998, a répondu à deux objectifs :

– apporter aux autorités de l'État et de la Nouvelle-Calédonie un meilleur éclairage sur les échanges extérieurs. La balance des paiements fournit en effet de précieux indicateurs pour analyser les relations d'une économie avec l'extérieur.

– mettre l'appareil statistique français en conformité avec la réglementation européenne : selon la décision du 26 juillet 1991 de la Commission des Communautés européennes, les collectivités d'outre-mer, telle la Nouvelle-Calédonie, n'appartiennent pas au territoire économique de l'Union européenne. Il était alors nécessaire de pouvoir isoler leurs échanges au sein de la balance des paiements de la France et donc, en pratique, d'établir leur propre balance des paiements.

Pour ce faire, il a été demandé aux établissements de crédit situés en Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'au Trésor Public et au Centre financier de l'Office des Postes et Télécommunications, de rendre compte de tous les paiements qu'ils émettent ou qu'ils reçoivent, entre la Nouvelle-Calédonie et le reste de la France, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle. Ces déclarations se sont ajoutées au recensement des opérations réalisées avec l'étranger qu'ils effectuent depuis plusieurs années. Ainsi, la balance des paiements retrace l'ensemble des mouvements financiers et non financiers entre les résidents calédoniens et les non-résidents².

Le présent rapport, publié sous le double timbre de l'IEOM et de la Banque de France, présente les résultats de l'exercice 2006 comparés à ceux de 2005 et de 2004.

¹ Par « reste de la France », il faut entendre la France métropolitaine (y compris la principauté de Monaco), les quatre départements français d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française et de Wallis et Futuna, ainsi que la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et la collectivité départementale de Mayotte.

² Rappelons qu'est considérée comme résidente en Nouvelle-Calédonie, au sens de la balance des paiements, toute personne physique ayant son centre d'intérêt principal en Nouvelle-Calédonie, quelle que soit sa nationalité ou sa situation fiscale. Sont aussi considérées comme résidentes les personnes morales pour leurs seuls établissements situés en Nouvelle-Calédonie.

III – Rappel des révisions méthodologiques effectuées en 2004

Dans la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie, au crédit, la rubrique « services des administrations publiques » enregistre, de façon harmonisée, la part des salaires des militaires (considérés par convention comme non-résidents) versée localement et qui alimente par conséquent l'économie de la collectivité.

Compte tenu de l'importance des placements en assurance-vie effectués à l'extérieur de la collectivité par les résidents, les flux codés par les déclarants en « assurances autres que marchandises » sont intégralement reclassés¹ dans le compte financier, à la rubrique des « autres investissements » des « autres secteurs », et non plus en transferts courants (compte de transactions courantes) comme cela doit être le cas pour les assurances autres que l'assurance-vie.

IV - L'économie de la Nouvelle-Calédonie en 2006

En 2006, l'activité économique a été dynamisée par une demande intérieure toujours à la hausse (investissement des ménages et des entreprises, consommation des ménages) et une augmentation de la valeur des exportations de nickel. Les principaux secteurs d'activité ont affiché des résultats satisfaisants (augmentation des exportations métallurgiques, stabilité de la fréquentation touristique, dynamisme du secteur du BTP, augmentation du tonnage des crevettes exportées, etc.).

L'investissement des entreprises, reflété notamment par les importations de biens d'équipement professionnels, les immatriculations de véhicules utilitaires neufs et l'encours des crédits à l'équipement, a été favorablement orienté. Par ailleurs, les créations d'entreprises ont été plus élevées qu'en 2005 et les cessations, liquidations et redressements judiciaires ont diminué.

Le secteur du nickel a bénéficié de la hausse des cours mondiaux ; les cours du nickel au London Metal Exchange (LME) ont été en moyenne 64 % plus élevés qu'en 2005. La production mondiale estimée a augmenté de 4,4 %, à 1,34 million de tonnes, pour une consommation mondiale de 1,35 million (+ 7,4 %).

Sur l'année, la production de minerai a reculé de 4,7 % (6,1 millions de tonnes). L'usine de Doniambo, qui n'a pas pu fonctionner à pleine capacité, a vu tout de même sa production de métal atteindre 62 383 tonnes, en progression de près de 5 % par rapport à 2005. Les exportations de minerai ont été orientées à la hausse en valeur (+ 20 %), alors que leur tonnage est quasi stable (- 0,2 %). Les principaux clients demeurent le Japon et l'Australie. Les livraisons à l'Ukraine ont sensiblement diminué. Pour la première fois, la Chine a acheté du minerai calédonien.

Les exportations de métal de la SLN (Société Le Nickel) ont été orientées à la hausse en valeur (+ 11 %) et en volume (+ 7 %). La progression importante des cours du nickel au LME ne s'est traduite qu'en fin d'année sur les valeurs. Dans un contexte social difficile, la SLN a néanmoins enregistré un de ses meilleurs résultats nets à 34 milliards de F CFP (en progression de 14 %).

¹ Après déduction de la part correspondant au coût du service et maintenue en services d'assurance.

Le projet concernant l'usine du sud a sensiblement avancé, malgré les blocages divers ayant affecté le site. Son coût a été revu à la hausse, en raison notamment de la prise en compte de nouvelles normes de protection environnementale, et sa mise en production a été différée à 2008. Le programme d'extension des capacités de la SLN s'est poursuivi tout au long de l'année. Ainsi, le chantier de la construction de la laverie de Thiebaghi a connu une nette montée en puissance et elle devrait être en service en 2007. S'agissant du projet de l'usine du nord, Xstrata ayant réussi son OPA sur Falconbridge, une révision du coût du projet est à l'étude. Des travaux préliminaires (sécurisation du site, viabilisation) ont été entrepris début 2007.

L'activité du secteur du BTP a été dynamique. Elle peut notamment être appréhendée à travers la consommation de ciment, en hausse de 8,6 %. Environ 11 % de cette consommation est à attribuer au chantier de Goro (+ 76 %). Hors Goro, la consommation a progressé de 3,6 %, à 118 000 tonnes, soit le plus haut niveau atteint ces dernières années. L'encours des crédits à l'habitat continue également de croître (+ 8,5 %) mais sur un rythme moins élevé que l'année précédente (+ 10 %). Par ailleurs, le nombre de permis de construire accordés en 2006 s'est replié de 5,2 %, mais après deux années de forte progression.

La fréquentation touristique est stable. Le nombre de visiteurs s'est élevé à 100 491 personnes (- 0,2 %), tandis que le nombre de croisiéristes a continué de croître vivement (118 898, soit + 46 %). Les efforts de promotion ont permis d'accroître la fréquentation des touristes néo-zélandais et français (respectivement + 9,5 % et + 4,7 %). Toutefois, le nombre des touristes australiens et japonais a diminué (- 8 % et - 5,2 %).

Les exportations de crevettes calédoniennes ont progressé en tonnage (+ 4,5 %). Cependant, cette filière d'exportation subit la concurrence internationale et voit ses recettes diminuer (- 8,2 %). Sa situation demeure fragile compte tenu de coûts de production plus élevés que ceux de la concurrence internationale.

Après avoir connu une forte accélération en début d'année, laquelle a amené le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à proposer une série de mesures pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, la tendance de l'inflation a été à la résorption : ainsi la progression annuelle de l'indice des prix à la consommation est passée de 2,6 % en 2005 à 1,4 % en 2006.

La consommation des ménages a été soutenue, comme en témoigne la hausse des importations de produits alimentaires, de biens de consommation courante et de véhicules de tourisme. Elle s'est traduite par une augmentation de l'encours des crédits à la consommation.

Les versements de l'État à destination de la Nouvelle-Calédonie recensés par la balance des paiements ont atteint 113,3 milliards de F CFP (+ 2,8 % par rapport à 2005). Ces flux, qui représentent un peu moins de 20 % du PIB estimé en 2006, jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie calédonienne et permettent d'amortir les fluctuations économiques.

ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

V - Le compte de transactions courantes

En 2006, le compte de **transactions courantes** présente un solde déficitaire de 47,2 milliards de F CFP, après un déficit de 5,6 milliards en 2005.

L'alourdissement du déficit est principalement imputable aux biens (- 70,3 milliards de F CFP, au lieu de - 52,9 milliards en 2005) et aux services (- 59 milliards, au lieu de - 39 milliards).

Les revenus, constitués principalement des salaires versés par des entités non-résidentes, enregistrent un excédent de 41,4 milliards de F CFP. Il convient de noter que la baisse de 4,9 milliards de l'excédent observée cette année ne porte pas sur les rémunérations des salariés et s'explique par une hausse du déficit des revenus des investissements.

Les transferts courants dégagent un excédent de 40,6 milliards de F CFP, en légère augmentation par rapport à 2005.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	268 207	284 712	273 803	331 910	-5 594	-47 198
Biens	104 553	113 557	157 458	183 837	-52 905	-70 280
Services	46 345	52 730	85 354	111 704	-39 009	-58 974
<i>dont "Voyages"</i>	24 299	24 568	16 374	17 712	7 925	6 856
Revenus	57 211	56 916	10 912	15 482	46 299	41 434
Transferts courants	60 098	61 509	20 077	20 887	40 021	40 622

(1) chiffres révisés

5.1 Les biens

Les données douanières et la balance des paiements

Dans les statistiques douanières, les marchandises exportées sont enregistrées à leur valeur déclarée à la frontière du pays exportateur (valeur à la frontière du territoire calédonien si la Nouvelle-Calédonie est l'exportateur), soit FAB ¹, et les marchandises importées à leur valeur déclarée à la frontière du pays importateur (valeur à la frontière du territoire calédonien si la Nouvelle-Calédonie est l'importateur), soit CAF ².

¹ La valeur FAB (franco à bord) comprend le prix de la marchandise à la sortie de l'usine plus le coût de son acheminement jusqu'au port ou jusqu'à l'aéroport du pays exportateur.

² La valeur CAF (coût, assurance, fret) comprend la valeur de la marchandise à la sortie de l'usine, augmentée des coûts d'acheminement jusqu'à la frontière du pays importateur (transport international, assurance...).

En revanche, et conformément à la méthodologie internationale, les échanges de marchandises sont enregistrés en balance des paiements sur une base FAB / FAB. Ainsi, le coût du transport et de l'assurance payé entre la frontière du pays exportateur et celle du pays importateur, inclus dans le prix du bien enregistré par les Douanes, ne doit pas être pris en compte à la ligne « marchandises générales » de la balance des paiements, car il rémunère des activités relevant des services. Il est donc nécessaire de corriger (plus précisément de diminuer) le montant des importations, du coût d'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays d'origine jusqu'à la frontière de la Nouvelle-Calédonie pour obtenir une base homogène FAB / FAB.

L'établissement de la ligne « marchandises générales » de la balance des paiements

Les données douanières font l'objet d'un traitement statistique en balance des paiements, visant à ne recenser que les flux ayant donné lieu effectivement à un transfert de propriété entre les résidents de Nouvelle-Calédonie et les non-résidents. Ce traitement se traduit par une réduction de 6,3 milliards de F CFP du solde déficitaire par rapport aux données douanières.

	Crédits		Débits		Soldes	
	2005	2006	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006
<i>en millions de F CFP</i>						
BIENS	104 553	113 557	157 458	183 837	-52 905	-70 281
Marchandises générales	104 424	113 319	155 896	181 732	-51 472	-68 413
- données douanières (FAB/FAB)	106 135	113 858	162 534	188 609	-56 399	-74 751
- corrections	-1 711	-539	-6 638	-6 877	4 927	6 338
Avitaillement	104	226	1 368	2 076	-1 263	-1 850
Travail à façon et réparations	25	12	195	30	-170	-18

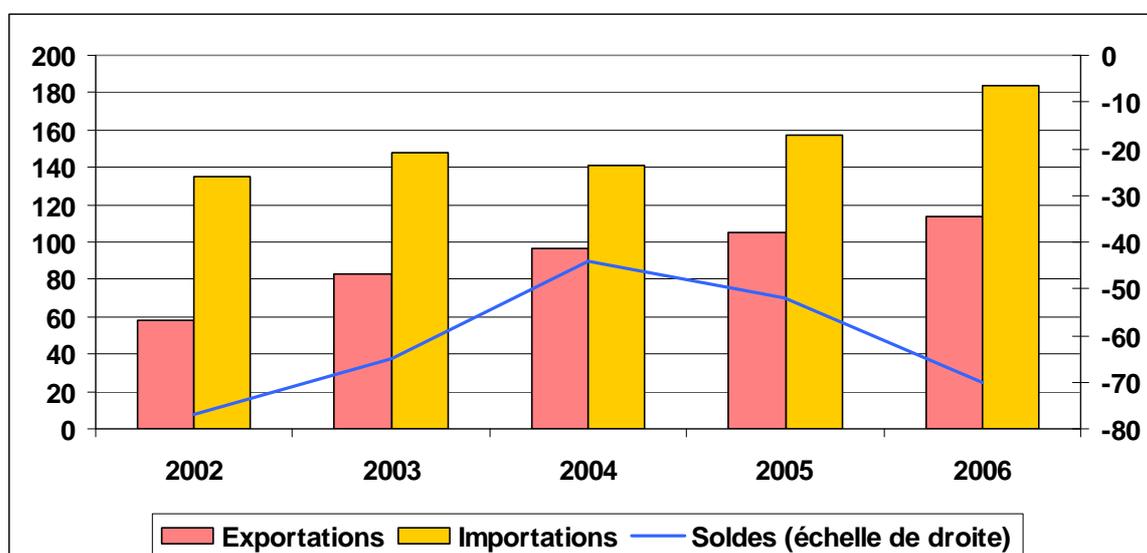
(1) chiffres révisés

La Nouvelle-Calédonie, comme la majorité des économies insulaires, est très dépendante de l'extérieur pour la fourniture de biens d'équipement ou de consommation.

Ainsi, la difficulté pour les entreprises locales d'atteindre des niveaux de production leur permettant de bénéficier d'économies d'échelle et le haut niveau de consommation induit par les revenus en provenance de l'extérieur, sont à l'origine du déséquilibre important de la balance commerciale.

Commerce extérieur de marchandises (données douanières FAB/FAB)

En milliards de F CFP



Le déficit commercial, en données douanières FAB / FAB, se creuse de 18,4 milliards de F CFP, à - 74,8 milliards, sous l'effet conjoint :

- de la forte croissance des importations (16 %, après 15% en 2005), corrélée notamment avec la hausse de la demande liée à la construction de l'usine de Goro Nickel ;
- du ralentissement de la progression des exportations (7,3 %, au lieu de 9,5 % en 2005). Le taux de couverture des importations par les exportations recule ainsi de 5 points, à 60 %.

<i>en millions de F CFP</i>	Exportations		Importations		Soldes	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Commerce extérieur de marchandises (FAB/FAB)	106 135	113 858	162 534	188 609	-56 399	-74 751
dont						
France métropolitaine	16 652	23 424	55 110	64 137	-38 458	-40 713
Autres pays de l'Union européenne à 25	19 198	20 233	25 360	31 320	-6 162	-11 087
Singapour	12	17	25 548	28 842	-25 536	-28 825
Japon	19 563	20 920	5 942	6 392	13 621	14 528
Australie	5 247	7 739	15 663	18 987	-10 416	-11 248
Chine	5 968	12 834	7 946	10 094	-1 978	2 740
Taïwan	12 724	14 605	1 197	1 177	11 527	13 428
Etats-Unis	2 479	2 940	6 082	7 083	-3 603	-4 143
Nouvelle-Zélande	71	56	9 405	9 513	-9 334	-9 457
Corée du Sud	14 019	3 056	4 706	5 162	9 313	-2 106

Sources : Douanes - ISEE (les données bilatérales sont exprimées en valeur CAF/FAB)

La France métropolitaine demeure le premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie, avec 64,1 milliards de F CFP (soit 34 % des importations) et elle devient son premier client, avec 23,4 milliards (21 % des exportations), devant le Japon.

Singapour, qui assure depuis 2002 l'exclusivité des approvisionnements de la Nouvelle-Calédonie en hydrocarbures liquides, est devancé par les « Autres pays de l'Union européenne », mais précède toujours l'Australie, avec 28,8 milliards de F CFP (soit 15 %).

Le quatrième fournisseur du territoire en 2006 est en effet l'Australie, avec 19 milliards de F CFP (soit 10 %). L'Australie est par ailleurs le sixième client de la Nouvelle-Calédonie, avec 7,7 milliards de F CFP (7 % du total des exportations), les ventes étant essentiellement constituées de minerai de nickel.

Il convient de signaler qu'en 2006 a eu lieu la toute première livraison de minerai vers la Chine, faisant de ce pays le cinquième client (11 %), derrière Taiwan.

L'excédent envers le Japon enregistre une hausse de 1 milliard de F CFP, à 14,5 milliards. Absorbant 18 % des exportations de la collectivité, le Japon, qui était le premier client de la Nouvelle-Calédonie en 2005, est toutefois devancé par la France métropolitaine en 2006.

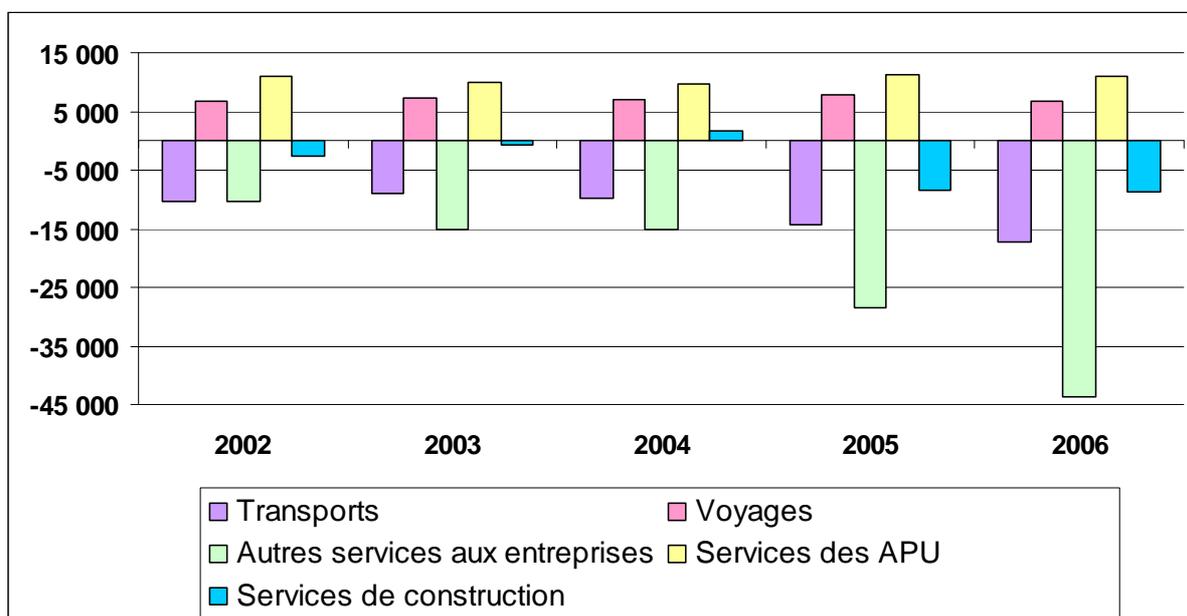
5.2 Les services

Le déficit des échanges de services entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur s'est creusé de 20 milliards de F CFP, à - 59 milliards. Ces échanges sont caractérisés, en 2006, par la prédominance des lignes *autres services aux entreprises*, *transports* et *services de construction*.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006
SERVICES	46 345	52 730	85 354	111 704	-39 009	-58 974
dont						
Transports	6 103	7 221	20 313	24 449	-14 210	-17 228
Voyages	24 299	24 568	16 374	17 712	7 925	6 856
Services de construction	485	2 420	8 884	11 253	-8 399	-8 833
Autres services aux entreprises	3 816	6 257	32 231	49 972	-28 415	-43 715
Services des administrations publiques (APU)	11 242	10 998	93	89	11 149	10 909

(1) chiffres révisés

Évolution des soldes des services (millions de F CFP)



<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006
SERVICES	46 345	52 730	85 354	111 704	-39 009	-58 974
dont						
Pays de l'Union européenne à 25	32 682	44 294	44 312	48 914	-11 630	-4 620
<i>dont France métropolitaine</i>	29 852	32 535	34 149	37 015	-4 297	-4 480
Australie	6 060	10 648	27 633	41 141	-21 573	-30 493

N.B. : les données vis-à-vis de la France métropolitaine, comme celles du total "Services" sont issues de la balance dite "en transactions". Les données à l'égard des autres partenaires sont tirées des balances en règlements.

(1) chiffres révisés

La ventilation géographique des échanges de services révèle l'importance des relations avec les pays de l'Union européenne et particulièrement avec la France métropolitaine (62 % des recettes et 33 % des dépenses). Le déficit des services avec l'Australie s'est sensiblement creusé, en raison du fort accroissement des dépenses.

Au total, le taux de couverture des dépenses de services par les recettes a diminué de 7 points en 2006, à 47 %.

5.2.1 Les voyages

La rubrique *voyages* recense les dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie et celles des résidents à l'extérieur du territoire, quel que soit le motif du déplacement : voyage touristique, d'affaires ou autres (santé, scolarité). Les transactions sont appréhendées non seulement à travers les transferts bancaires repris sous cette rubrique, mais aussi à travers les règlements par cartes bancaires et le recensement des achats et ventes de billets de banque.

Les *voyages* se soldent par un excédent de 6,9 milliards de F CFP, en baisse de 1 milliard.

Selon l'estimation de l'Organisation mondiale du Tourisme, le nombre de touristes ayant visité l'Océanie s'est stabilisé en 2006, à 10,5 millions. La Nouvelle-Calédonie a accueilli 100 491 visiteurs (soit 1 % du total), en recul de 0,2 % par rapport à 2005. Le nombre de croisiéristes a continué d'augmenter, de 46 %, pour atteindre 118 898, mais ce secteur demeure peu générateur de recettes pour le territoire.

Le nombre de Calédoniens ayant séjourné à l'étranger a augmenté de 4,5 %, à 100 170.

Dans ce contexte, les recettes enregistrées à la rubrique *voyages* se sont accrues de 1,1 %, à 24,6 milliards de F CFP, et les dépenses de 8,2 %, à 17,7 milliards.

Les montants inscrits en recettes et en dépenses de la rubrique *voyages* doivent toutefois être analysés avec prudence. En effet, le mode de recensement des opérations réglées par cartes bancaires ne permet pas toujours de distinguer la nature des dépenses (tourisme, voyage professionnel, autre). En outre, des paiements de résidents effectués par cartes bancaires et tirés sur des comptes situés à l'extérieur du territoire peuvent également être comptabilisés sous cette rubrique ; des corrections prenant compte de ce phénomène ont été apportées en 2006.

5.2.2 Les services des administrations publiques

Cette rubrique recense principalement les dépenses des administrations publiques *métropolitaines* liées à l'activité des forces armées en Nouvelle-Calédonie, considérées comme une entité non-résidente¹. Son solde est excédentaire de 10,9 milliards de F CFP en 2006.

5.2.3 Les transports

Les *transports* présentent un solde structurellement déficitaire (- 17,2 milliards de F CFP, après - 14,2 milliards en 2005), qui tient à la prédominance des compagnies maritimes et aériennes non-résidentes, en dépit de la progression de l'activité de la compagnie aérienne locale. Par ailleurs, la hausse des cours du pétrole a renchéri le coût du transport.

¹ Toutefois, selon la méthodologie internationale, les dépenses budgétaires liées à l'activité des forces armées en Nouvelle-Calédonie, *mais effectuées hors du territoire* (par exemple la partie des traitements des militaires versés sur des comptes en métropole) ne doivent pas figurer dans la balance des paiements de la collectivité.

- Les *transports maritimes*, déficitaires de 10,8 milliards de F CFP, concernent essentiellement les opérations de fret, c'est-à-dire l'acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et les expéditions hors du territoire, constituées de nickel essentiellement. Le déficit se creuse de 2,3 milliards de F CFP par rapport à 2005, en liaison avec l'intensification de l'activité économique, notamment dans le contexte des projets métallurgiques. Le nombre de conteneurs en provenance des principaux partenaires est en augmentation (Europe, Asie, Australie, Nouvelle-Zélande).

- Le déficit des *transports aériens* s'est accentué, à - 6,4 milliards de F CFP, après - 5,6 milliards en 2005, notamment sous l'effet de la hausse du trafic avec la métropole, (via le Japon). L'ensemble du trafic passagers (départs + arrivées) à l'aéroport international de La Tontouta a progressé de 1,8 % en 2006.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006
TRANSPORTS	6 103	7 221	20 313	24 449	-14 210	-17 229
dont						
Pays de l'Union européenne à 25	4 203	5 035	12 708	15 640	-8 505	-10 605
<i>dont France métropolitaine</i>	4 108	4 948	11 090	14 952	-6 982	-10 004
Australie	476	529	2 578	2 907	-2 102	-2 378
Japon	1 096	1 192	830	781	266	411
Nouvelle-Zélande	271	330	1 045	1 182	-774	-852
Etats-Unis	33	44	1 017	929	-984	-885

N.B. : les données vis-à-vis de la France métropolitaine, comme celles du total « Transports » sont issues de la balance dite en « transactions ». Les données à l'égard des autres partenaires sont tirées des balances en règlements.

(1) chiffres révisés

Pour l'ensemble de la rubrique *transports*, la France métropolitaine est le principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, avec 69 % des flux en recettes et 61 % des flux en dépenses. Le Japon constitue la deuxième source de recettes de services de transports pour la collectivité (17 %), tandis que l'Australie figure au deuxième rang des prestataires de services de transports envers la Nouvelle-Calédonie (12 %).

5.2.4 Les « autres services aux entreprises »

La rubrique *autres services aux entreprises* regroupe les frais d'études et de recherche, d'assistance technique, les frais de gestion (c'est-à-dire la participation des filiales ou succursales résidentes aux frais de gestion de leur maison mère non-résidente) et les services divers.

En 2006, le déficit de la rubrique a fortement augmenté (- 43,7 milliards de F CFP, au lieu de - 28,4 milliards), du fait de la croissance des dépenses engagées par des entités calédoniennes, en liaison avec les projets métallurgiques.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	3 816	6 257	32 231	49 972	-28 415	-43 715
dont						
Australie	635	794	13 837	21 592	-13 202	-20 798
Pays de l'Union européenne à 25	2 587	5 673	13 265	16 558	-10 678	-10 885
<i>dont France métropolitaine</i>	2 531	4 384	11 465	13 088	-8 934	-8 704
Etats-Unis	113	448	630	1 965	-517	-1 517
Japon	48	35	10	169	38	-134

La France métropolitaine ne bénéficie plus que de 26 % (contre 36 % en 2005) des dépenses calédoniennes relevant des « autres services aux entreprises », derrière l'Australie, dont la part prédominante s'est maintenue à 43 %.

5.2.5 Les services de construction

Les *services de construction* font apparaître en 2006 un solde déficitaire de 8,8 milliards de F CFP, contre un solde déficitaire de 8,4 milliards de F CFP en 2005. Les règlements de prestations de services à des sous-traitants non-résidents dans le cadre du projet métallurgique dans le sud sont principalement à l'origine de cette évolution.

5.3 Les revenus

Le poste *revenus* de la balance des paiements recouvre les revenus du travail (rémunérations des salariés) et les revenus des investissements (investissements directs, investissements de portefeuille et autres investissements).

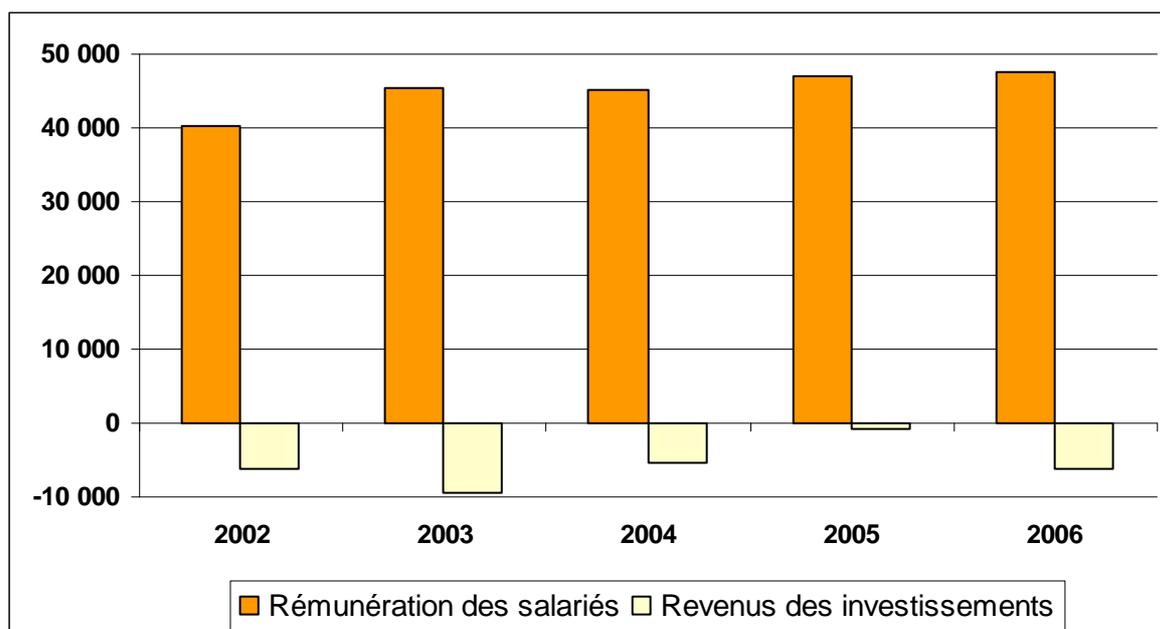
<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2005	2006	2005 (1)	2006	2005 (1)	2006
REVENUS	57 211	56 916	10 912	15 482	46 300	41 435
Rémunérations des salariés	48 646	50 554	1 669	3 017	46 977	47 537
Revenus des investissements	8 566	6 362	9 243	12 464	-677	-6 102
- <i>investissements directs</i>	274	617	3 993	8 079	-3 719	-7 462
- <i>investissements de portefeuille</i>	5 881	3 154	280	206	5 601	2 948
- <i>autres investissements</i>	2 411	2 591	4 970	4 179	-2 559	-1 588

(1) chiffres révisés

La rubrique *rémunérations des salariés* recense les salaires reçus de l'extérieur par des résidents calédoniens (en crédit) ou versés par des collectivités ou des entreprises résidentes à des non-résidents (en débit).

Le montant total des salaires reçus de l'extérieur par les résidents calédoniens s'élève à 50,6 milliards de F CFP pour l'année 2006. Ces flux, qui représentent 18 % des crédits du compte de transactions courantes, proviennent quasi exclusivement de la France métropolitaine. Ils concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques (47,1 milliards de F CFP en 2006).

**Évolution des soldes des revenus
(millions de F CFP)**



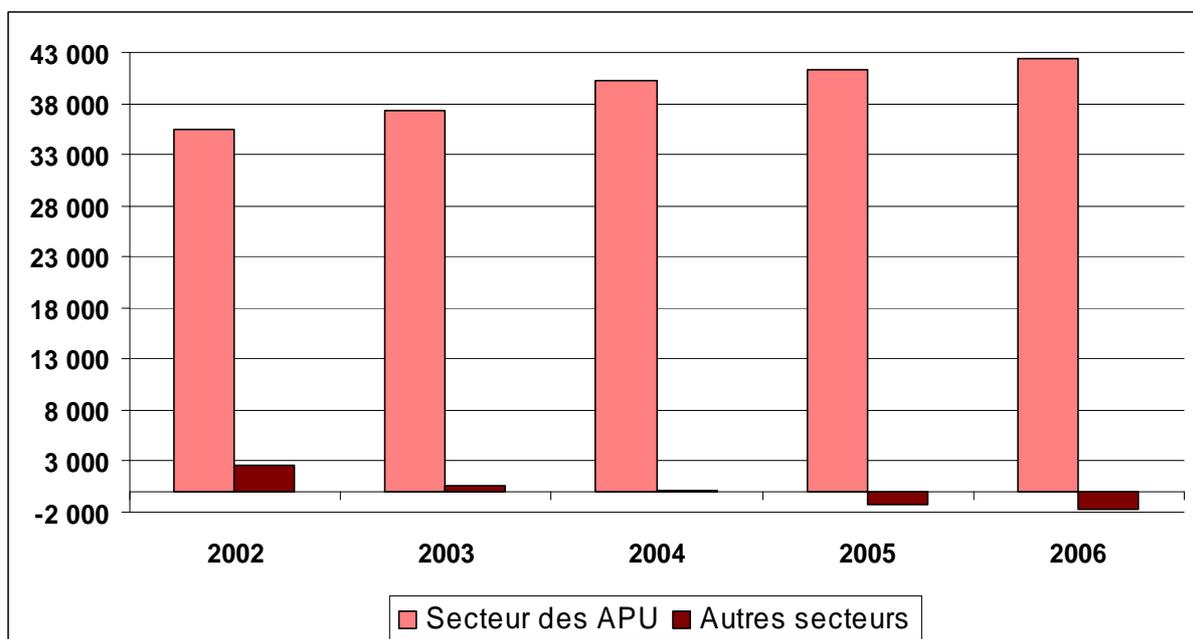
Les *revenus des investissements* enregistrent un déficit de 6,1 milliards de F CFP, principalement imputable aux revenus des investissements directs, déficitaires de 7,5 milliards. L'excédent des revenus de portefeuille s'est réduit de 2,7 milliards de F CFP, à 2,9 milliards. Enfin, le déficit des autres revenus des investissements (sur prêts et emprunts), qui concernent essentiellement le secteur bancaire et les collectivités locales, s'est allégé de 1 milliard de F CFP, à - 1,6 milliard.

5.4 Les transferts courants

Le poste *transferts courants* recense notamment les transferts (hors salaires) des administrations publiques et des collectivités territoriales. Il inclut également les prestations sociales (retraites notamment). Les transferts courants se différencient des flux financiers par le fait qu'ils modifient le niveau du revenu disponible.

en millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
TRANSFERTS COURANTS	60 098	61 509	20 077	20 887	40 021	40 622
Secteur des administrations publiques	56 123	56 598	14 827	14 236	41 296	42 362
Autres secteurs	3 976	4 911	5 251	6 651	-1 275	-1 740
- envois de fonds des travailleurs	506	348	986	1 753	-480	-1 405
- autres transferts	3 469	4 563	4 265	4 898	-796	-335

Évolution des soldes des transferts courants (millions de F CFP)



En 2006, la Nouvelle-Calédonie a reçu, en termes nets, 40,6 milliards de F CFP de transferts courants. Ces ressources proviennent essentiellement des administrations publiques métropolitaines (majoritairement l'État) et financent les dépenses d'équipement (investissements, travaux d'infrastructures) et de fonctionnement des administrations publiques de la collectivité. Les transferts courants recensent également les versements de prestations sociales (retraites, etc.) par les organismes de sécurité sociale non-résidents.

La rubrique *envois de fonds des travailleurs* retrace, en débit, les montants transférés à l'étranger et dans le reste de la France par les travailleurs étrangers et métropolitains exerçant durablement leur activité professionnelle et résidant en Nouvelle-Calédonie et, en crédit, les envois de fonds de Calédoniens travaillant et résidant hors de Nouvelle-Calédonie. En 2006, 1,8 milliard de F CFP ont été transférés à ce titre hors de Nouvelle-Calédonie, tandis que 0,4 milliard ont été « rapatriés » par des Calédoniens exerçant leur activité à l'extérieur de Nouvelle-Calédonie. Ces flux concernent principalement la France métropolitaine (0,3 milliard de F CFP de recettes, contre 1,7 milliard de dépenses).

Les *autres transferts*¹ recouvrent des opérations de nature très hétérogène, notamment les indemnités d'assurance et une partie des primes. Ils présentent un déficit de 0,3 milliard de F CFP en 2006.

VI - Le compte de capital

Ce compte de la balance des paiements regroupe toutes les opérations de transferts en capital, telles que les remises de dettes des administrations publiques et des autres secteurs (essentiellement le secteur bancaire), qui ont leur contrepartie dans le compte financier.

Dans la mesure où aucune opération de ce type n'a été recensée en balance des paiements depuis 1998, seule la ligne « *Autres transferts des autres secteurs* », qui correspond à des transferts de migrants au titre de la liquidation de leurs biens meubles ou immeubles à la suite de leur changement de résidence, est renseignée (1,1 milliard de F CFP de recettes et 0,7 milliard de dépenses en 2006).

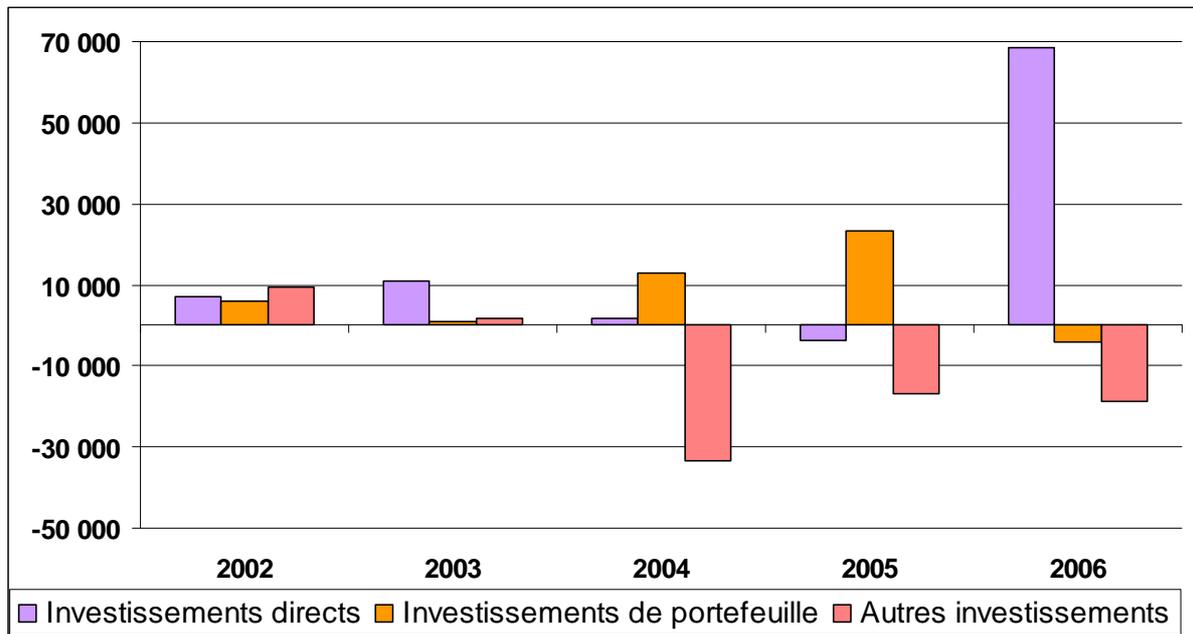
VII – Le compte financier

Le compte financier enregistre les investissements directs, les investissements de portefeuille et les autres investissements, ventilés en avoirs et en engagements, par secteur institutionnel (autorités monétaires, administrations publiques, banques et autres secteurs).

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
COMPTE FINANCIER	461 003	527 283	458 202	482 035	2 799	45 249
Investissements directs	93 775	168 965	97 359	100 613	-3 585	68 351
- Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	2 586	1 769	5 524	4 674	-2 938	-2 905
- Extérieur en Nouvelle-Calédonie	91 188	167 195	91 835	95 939	-647	71 256
Investissements de portefeuille	92 934	68 098	69 767	72 299	23 166	-4 201
- Avoirs (opérations des résidents sur titres émis par des non-résidents)	92 933	68 098	69 759	72 299	23 174	-4 201
Autres investissements	274 294	290 220	291 076	309 123	-16 782	-18 902
- Avoirs	239 487	269 212	274 900	288 972	-35 413	-19 760
- Engagements	34 807	21 008	16 176	20 151	18 631	858

¹ Sont également recensés à cette ligne, les dons, collectes et secours en faveur de personnes physiques ou morales. Dans les « autres transferts » des « autres secteurs » ne figurent plus en revanche, conformément aux révisions méthodologiques, les flux relatifs aux primes et aux indemnités d'assurance-vie qui sont reclassés à la rubrique « Autres investissements » des « autres secteurs » dans le compte financier.

Évolution des soldes du compte financier (millions de F CFP)



7.1 Les investissements directs

7.1.1 Evolution globale

L'investissement direct désigne l'opération effectuée par un investisseur afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion ou la capacité de l'exercer. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie. En deçà de ce seuil, les opérations sur actions sont classées dans les investissements de portefeuille. L'acquisition (ou la vente) d'un bien immobilier est également considérée comme une opération d'investissement direct.

Les *investissements directs* se soldent en 2006 par des entrées de 68,4 milliards de F CFP, contre des sorties de 3,6 milliards en 2005.

Les *investissements directs de la Nouvelle-Calédonie à l'étranger* se stabilisent en 2006 (2,9 milliards de F CFP).

Les *investissements directs extérieurs en Nouvelle-Calédonie* ont fait apparaître un solde créditeur de 71,3 milliards de F CFP, contre un solde débiteur de 0,6 milliard en 2005. Les entrées nettes enregistrées en 2006 sont la traduction des investissements en cours dans le cadre des projets métallurgiques, notamment dans le sud de la Nouvelle-Calédonie. Les opérations en capital social ont dégagé des entrées nettes de 7,6 milliards de F CFP, après 1,3 milliard en 2005). Surtout, les *autres opérations* (flux de prêts et dépôts intragroupes) se sont traduites par des entrées nettes de 63,7 milliards de F CFP, contre des sorties nettes de 2 milliards en 2005.

Investissements directs calédoniens à l'extérieur		
<i>en millions de F CFP</i>	2005	2006
Solde (crédits-débits)		
Australie	-1 092	-1 524
Pays de l'Union européenne à 25	-1 436	-419
<i>dont France métropolitaine</i>	-1 838	-411
Nouvelle-Zélande	-214	-395
Etats-Unis	-4	-6
Japon	35	18
Canada	6	35
Autres pays	-233	-895
Total	-2 938	-2 905

Investissements directs de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie		
<i>en millions de F CFP</i>	2005 (1)	2006
Solde (crédits-débits)		
Canada	11 537	53 304
Australie	6 725	12 352
Pays de l'Union européenne à 25	-20 737	3 508
<i>dont France métropolitaine</i>	-31 570	-5 153
Etats-Unis	291	1 271
Japon	27	116
Nouvelle-Zélande	-52	-18
Autres pays	53 869	723
Total	-647	71 256

La répartition géographique montre qu'en 2006 les *investissements directs de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur*, qui ont porté principalement sur les investissements immobiliers, ont majoritairement concerné la France métropolitaine (68 % des crédits et 35 % des débits), puis l'Australie (3 % des crédits et 34 % des débits).

Les *investissements directs de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie* en 2006 ont concerné principalement la France métropolitaine (48 % des crédits et 89 % des débits), le Canada (32 % des crédits) et l'Australie (9 % des crédits). En termes nets, les plus fortes contributions positives ont été apportées par le Canada et l'Australie.

7.1.2 Les investissements immobiliers

En 2006, les investissements immobiliers effectués par des résidents calédoniens à l'extérieur du territoire ont représenté 87 % du total des *investissements directs de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur* pour les achats et plus de 77 % pour les ventes.

En revanche, les investissements immobiliers des non-résidents en Nouvelle-Calédonie sont marginaux par rapport au total des *investissements directs de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie*.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Investissements directs						
de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	2 586	1 769	5 524	4 675	-2 938	-2 906
<i>dont investissements immobiliers</i>	1 333	1 362	4 126	4 071	-2 793	-2 709
de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie	91 188	167 195	91 835	95 939	-647	71 256
<i>dont investissements immobiliers</i>	1 450	494	130	319	1 320	175

La France métropolitaine est le premier lieu d'accueil des investissements immobiliers des résidents calédoniens en 2006 (44 % des achats et 86 % des ventes), l'Australie se situant, au deuxième rang (38 % des achats et 4 % des ventes).

De leur côté, les achats immobiliers en Nouvelle-Calédonie – largement inférieurs aux achats immobiliers calédoniens à l’extérieur – concernent principalement la France métropolitaine (97 % des achats et 59 % des ventes), l’Australie (29 % des ventes), les autres pays de l’UE 25 (11 % des ventes).

Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2006		
<i>en millions de F CFP</i>	Montants	Part en %
Achats (débits)		
Pays de l'Union européenne à 25	1836	45
<i>dont France métropolitaine</i>	1 797	44
Australie	1 538	38
Nouvelle-Zélande	402	10
Vanuatu	104	2
Autres pays	191	5
Total	4 071	100
Ventes (crédits)		
Pays de l'Union européenne à 25	1 211	89
<i>dont France métropolitaine</i>	1 165	86
Vanuatu	60	5
Australie	54	4
Japon	18	1
Luxembourg	18	1
Autres pays	1	0
Total	1 362	100

Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2006		
<i>en millions de F CFP</i>	Montants	Part en %
Achats (crédits)		
Pays de l'Union européenne à 25	477	97
<i>dont France métropolitaine</i>	477	97
Vanuatu	7	1
Australie	6	1
Autres pays	4	1
Total	494	100
Ventes (débits)		
Pays de l'Union européenne à 25	225	71
<i>dont France métropolitaine</i>	189	59
Australie	92	29
Autres pays	2	0
Total	319	100

7.2 Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille distinguent les opérations (achats ou ventes) des résidents sur titres émis hors de la Collectivité (avoirs) et les opérations (achats ou ventes) des non-résidents sur titres émis par des entités résidentes (engagements). Un solde débiteur des avoirs signifie que les achats de titres émis hors de la Collectivité ont été supérieurs aux ventes. Un solde créditeur des engagements indique que les achats de titres émis par des entités calédoniennes ont été supérieurs aux ventes.

En pratique, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie recense quasi exclusivement les achats ou ventes par les résidents calédoniens de titres émis hors de la Collectivité – notamment sur les marchés boursiers : actions et OPCVM, titres de dette (obligations, instruments du marché monétaire) – en particulier par des entités métropolitaines.

En 2006, les résidents calédoniens ont procédé à des achats nets de titres émis par les non-résidents, pour 4,2 milliards de F CFP, alors qu'ils avaient effectué des ventes nettes de 23,2 milliards en 2005.

7.3 Les autres investissements

Le poste *autres investissements*, ventilé en avoirs et engagements des résidents, puis, pour chacune de ces catégories, par nature d'opération et par secteur institutionnel (autorités monétaires - c'est-à-dire l'IEOM -, administrations publiques, secteur bancaire et autres secteurs), comprend tous les flux financiers qui ne sont ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille, ni des avoirs de réserve.

Les mouvements figurant sur la rubrique des *avoirs des autorités monétaires* retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM. Principale composante des *autres investissements*, les avoirs des autorités monétaires ont fait apparaître en 2006 un flux net débiteur de 7 milliards de F CFP, c'est-à-dire une augmentation des avoirs à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie. En 2005, le solde était débiteur de 2,9 milliards de F CFP.

S'agissant des engagements des *administrations publiques*, un enregistrement au crédit correspond à une augmentation des emprunts à l'extérieur, par exemple auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations ; une inscription au débit signifie, au contraire, une diminution des emprunts. En 2006, les engagements des administrations publiques ont diminué de 3 milliards de F CFP.

L'analyse des avoirs et engagements du secteur bancaire permet d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local.

Les avoirs et engagements concernent pour l'essentiel des opérations interbancaires. En 2006, les avoirs des établissements de crédit hors de Nouvelle-Calédonie n'ont pratiquement pas varié (diminution de seulement 55 millions de F CFP). Leurs engagements hors de Nouvelle-Calédonie ont augmenté de 2,7 milliards de F CFP. Selon les statistiques de balance des paiements¹, il y a donc eu une dégradation de 2,7 milliards de F CFP de la position extérieure nette des établissements de crédit en 2006.

En 2006, les *autres secteurs*² – entreprises et ménages – ont augmenté de 12,8 milliards de F CFP leurs avoirs à l'extérieur. Leurs engagements s'étant accrus de 1,2 milliard de F CFP, leur position nette s'est par conséquent améliorée de 11,6 milliards de F CFP en 2006.

¹ En balance des paiements, parmi les « autres investissements », les rubriques « avoirs » et « engagements » du secteur bancaire recensent les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle des établissements de crédit et de l'Office des postes et télécommunications (OPT). Dans les statistiques monétaires publiées par ailleurs par l'IEOM, les avoirs et les engagements incluent uniquement les opérations interbancaires des établissements de crédit.

² Conformément aux révisions méthodologiques intervenues en 2004, les flux relatifs aux primes et aux indemnités d'assurance-vie sont reclassés dans cette rubrique.

7.4 Les avoirs de réserve

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), en tant que banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, ne détient ni stock d'or ni Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international (FMI). Par conséquent, il n'y a pas lieu de faire apparaître le poste « *avoirs de réserve* » dans la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie.

VIII – Les erreurs et omissions nettes

Les principes d'enregistrement en balance des paiements impliquent une égalité du total des débits et du total des crédits recensés. Toutefois, la présence d'un poste d'ajustement est rendue nécessaire par le fait que les inscriptions au crédit et au débit ne sont pas effectuées simultanément à l'occasion de chaque transaction, à l'aide d'un seul document, comme l'exigerait un véritable système de comptabilité en partie double. En effet, compte tenu du périmètre concerné, c'est-à-dire tous les agents économiques résidents du territoire, la balance des paiements est alimentée à partir de documents comptables ou statistiques variés. Des erreurs ou des oublis de déclaration peuvent se produire, ainsi que des écarts provoqués par des décalages d'enregistrement d'une période à une autre ou par des variations de cours de change.

Le poste « *erreurs et omissions nettes* » de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie présente en 2006 un solde positif de 1,6 milliards de F CFP, soit environ 0,2 % du PIB, contre 1,9 milliard l'année précédente.

ANNEXE 1

BALANCE DES PAIEMENTS EN TRANSACTIONS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

<i>En milliers de F CFP</i>	Crédits			Débits			Soldes		
	2 004	2 005	2 006	2 004	2 005	2 006	2 004	2 005	2 006
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES.....	253 124	268 207	284 712	228 469	273 803	331 910	24 655	-5 596	-47 198
BIENS.....	96 990	104 553	113 557	141 582	157 458	183 837	-44 592	-52 906	-70 281
Marchandises générales.....	96 902	104 424	113 319	140 812	155 896	181 732	-43 910	-51 472	-68 413
données douanières.....	96 945	106 135	113 858	140 944	162 534	188 609	-43 999	-56 399	-74 751
corrections.....	-43	-1 711	-539	-132	-6 638	-6 877	89	4 927	6 338
Avitaillement.....	80	104	226	739	1 368	2 076	-659	-1 263	-1 850
Travail à façon et réparations.....	8	25	12	31	195	30	-23	-170	-18
SERVICES.....	46 772	46 345	52 730	57 551	85 354	111 704	-10 779	-39 010	-58 974
Transports.....	6 271	6 103	7 221	16 005	20 313	24 449	-9 734	-14 210	-17 228
maritimes.....	2 739	1 624	2 563	6 937	10 210	13 405	-4 198	-8 586	-10 842
aériens.....	3 532	4 479	4 658	9 068	10 103	11 044	-5 536	-5 624	-6 386
Voyages.....	23 147	24 299	24 568	16 046	16 374	17 712	7 101	7 925	6 856
Services de communication.....	534	103	490	843	1 128	2 062	-309	-1 025	-1 572
Services de construction.....	2 744	485	2 420	1 074	8 884	11 253	1 670	-8 399	-8 833
Services d'assurances.....	179	84	139	2 470	1 952	1 666	-2 291	-1 868	-1 526
Services financiers.....	193	71	11	242	116	9	-49	-46	2
Services d'informatique et d'information.....	12	23	28	471	422	411	-459	-398	-383
Redevances et droits de licence.....	17	29	131	254	184	144	-237	-155	-13
Autres services aux entreprises.....	3 831	3 816	6 257	19 022	32 231	49 972	-15 191	-28 415	-43 715
Négoce international.....	805	874	852	797	846	935	8	28	-84
Autres services commerciaux.....	376	623	747	3 342	3 842	4 234	-2 966	-3 219	-3 487
Locations.....	1 040	444	1 015	634	670	772	406	-227	243
Services divers aux entreprises.....	1 610	1 875	3 643	14 249	26 873	44 031	-12 639	-24 998	-40 388
Services personnels, culturels et récréatifs.....	218	90	467	1 044	3 658	3 938	-826	-3 568	-3 471
Services audiovisuels et annexes.....	205	45	82	375	515	623	-170	-470	-541
Autres services personnels.....	13	44	385	669	3 143	3 315	-656	-3 099	-2 930
Services des administrations publiques.....	9 626	11 242	10 998	80	93	89	9 546	11 149	10 909
REVENUS.....	50 844	57 211	56 916	11 176	10 912	15 482	39 668	46 299	41 434
Rémunération des salariés.....	46 574	48 646	50 554	1 399	1 669	3 017	45 175	46 977	47 537
Revenus des investissements.....	4 270	8 565	6 362	9 777	9 243	12 464	-5 507	-678	-6 103
investissements directs.....	101	274	617	329	3 993	8 079	-228	-3 720	-7 462
investissements de portefeuille.....	2 349	5 881	3 154	4 099	280	206	-1 750	5 601	2 947
Autres.....	1 820	2 411	2 591	5 349	4 970	4 179	-3 529	-2 559	-1 588
TRANSFERTS COURANTS.....	58 518	60 098	61 509	18 160	20 077	20 887	40 358	40 021	40 622
Secteur des administrations publiques.....	54 779	56 123	56 598	14 604	14 827	14 236	40 175	41 296	42 362
Autres secteurs.....	3 739	3 976	4 911	3 556	5 251	6 651	183	-1 275	-1 740
envoi de fonds des travailleurs.....	778	506	348	635	986	1 753	143	-480	-1 405
autres transferts.....	2 961	3 469	4 563	2 921	4 265	4 898	40	-796	-335
COMPTE DE CAPITAL.....	877	1 047	1 072	310	188	705	567	859	367
Transferts en capital.....	877	1 047	1 072	310	188	705	567	859	367
Acquisitions d'actifs non financiers.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0

BALANCE DES PAIEMENTS EN TRANSACTIONS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

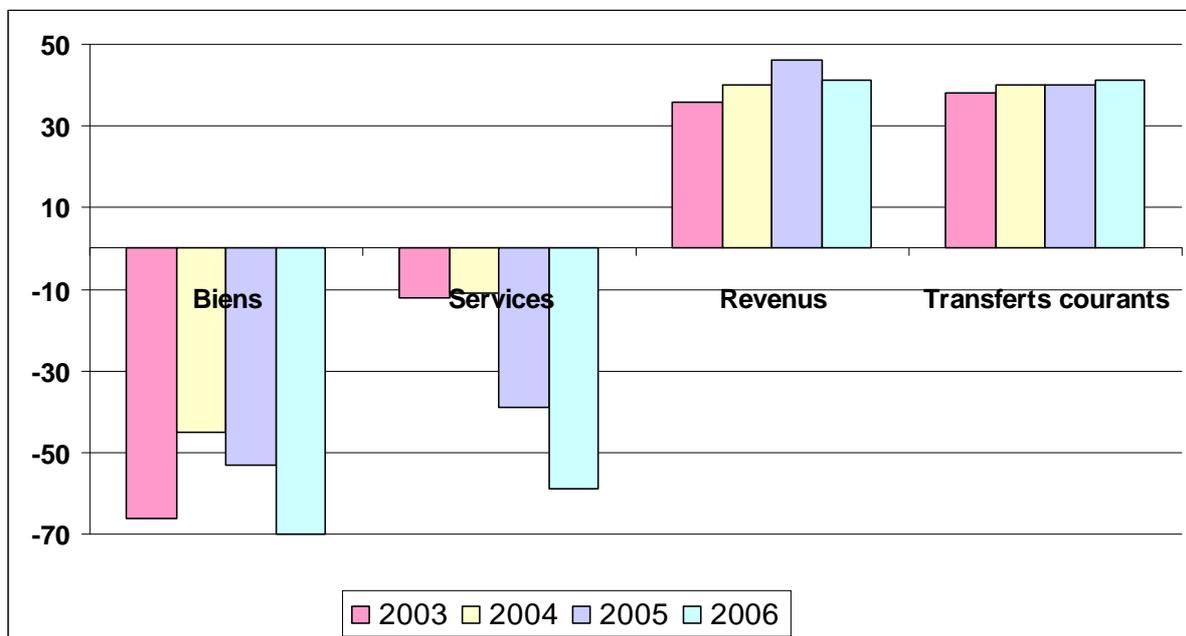
<i>En milliers de F CFP</i>	Crédits			Débits			Soldes		
	2 004	2 005	2 006	2 004	2 005	2 006	2 004	2 005	2 006
COMPTE FINANCIER.....	439 752	461 003	527 283	458 546	458 202	482 035	-18 794	2 801	45 248
Investissements directs.....	37 611	93 775	168 965	36 030	97 359	100 613	1 581	-3 584	68 351
Nouvelle-Calédonie à l'étranger.....	1 477	2 586	1 769	2 537	5 524	4 674	-1 060	-2 938	-2 905
Capital social.....	1 452	1 491	1 448	2 521	4 307	4 628	-1 069	-2 816	-3 180
Autres opérations.....	25	1 096	321	16	1 217	46	9	-122	275
Extérieur à Nouvelle-Calédonie.....	36 134	91 188	167 195	33 493	91 835	95 939	2 641	-647	71 256
Capital social.....	3 591	1 572	7 912	170	256	319	3 421	1 317	7 593
Autres opérations.....	32 543	89 616	159 283	33 323	91 579	95 620	-780	-1 963	63 663
Investissements de portefeuille.....	125 703	92 934	68 098	112 692	69 767	72 299	13 011	23 167	-4 201
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.).....	125 703	92 933	68 098	112 692	69 759	72 299	13 011	23 175	-4 201
Emissions.....	0	0	0	25 230	18 732	19 575	-25 230	-18 732	-19 575
Négociations.....	63 215	40 570	11 287	87 460	50 896	52 724	-24 245	-10 326	-41 438
Remboursements.....	62 488	52 363	56 811	2	131	0	62 486	52 232	56 811
Autres Investissements.....	276 438	274 294	290 220	309 824	291 076	309 123	-33 386	-16 782	-18 903
Avoirs.....	218 309	239 487	269 212	271 055	274 900	288 972	-52 746	-35 413	-19 760
Autorités monétaires.....	174 092	190 948	212 228	178 129	193 862	219 234	-4 037	-2 914	-7 006
Secteur bancaire.....	15 094	11 053	18 426	46 584	33 083	18 371	-31 490	-22 031	55
Autres secteurs.....	29 123	37 486	38 558	46 342	47 955	51 368	-17 219	-10 469	-12 810
Engagements.....	58 129	34 807	21 008	38 769	16 176	20 151	19 360	18 631	858
Administrations publiques.....	1 581	3 064	2 697	6 265	6 258	5 732	-4 684	-3 194	-3 035
Secteur bancaire.....	46 123	26 556	13 421	28 209	6 081	10 723	17 914	20 474	2 698
Autres secteurs.....	10 425	5 188	4 891	4 295	3 837	3 696	6 130	1 351	1 194
ERREURS ET OMISSIONS NETTES.....	0	1 935	1 584	6 428	0	0	-6 428	1 935	1 584
TOTAL GENERAL.....	693 753	732 192	814 650	693 753	732 192	814 650	0	0	0

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		
	2004	2005 (1)	2006
VERSEMENTS PUBLICS	108 432	110 178	113 301
Services des administrations publiques	9 626	11 242	10 998
Rémunération des salariés du secteur public	44 027	45 811	47 092
Transferts courants - secteur des APU	54 779	53 125	55 211

(1) chiffres révisés

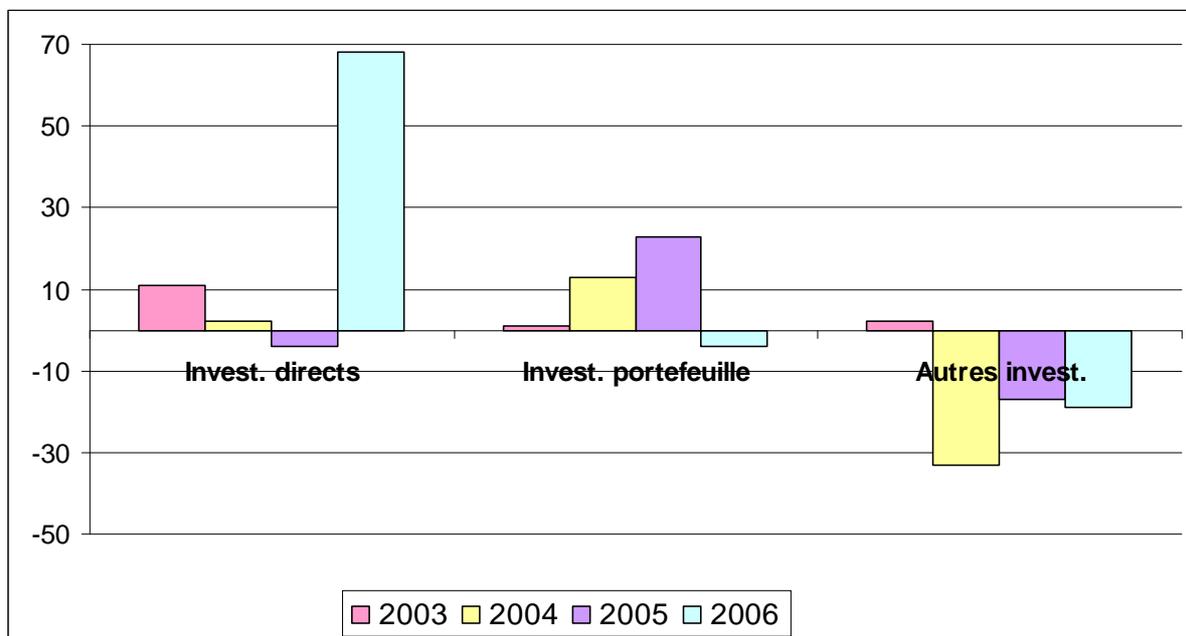
Soldes du compte de transactions courantes

(En milliards de F CFP)

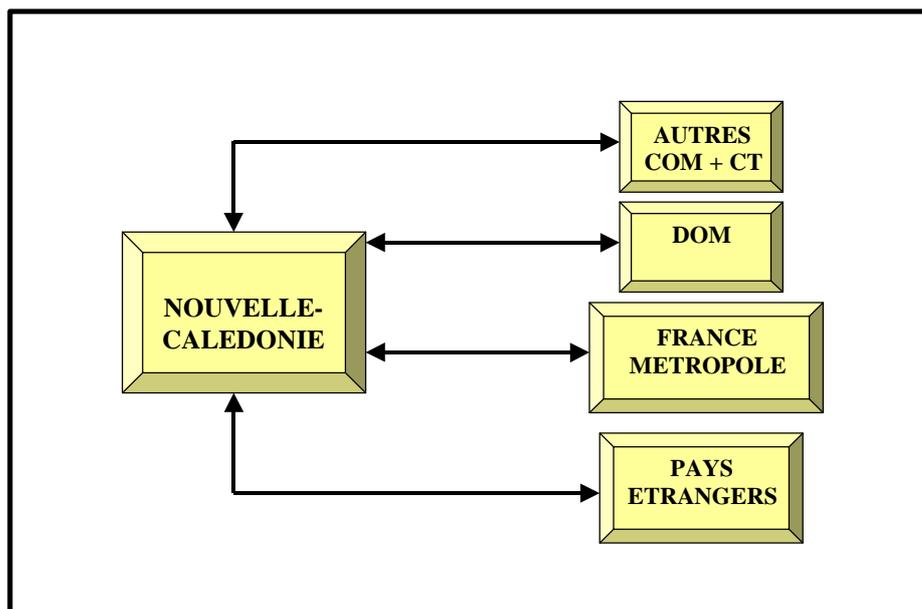


Soldes du compte financier

(En milliards de F CFP)



**PERIMETRE DE DECLARATION DE LA BALANCE
DES PAIEMENTS**



INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

Directeur de la publication : Alain VIENNEY
Responsable de la rédaction : Henry-Philippe de CLERCQ
Éditeur : IEOM – Établissement public

Agence de Nouméa

19, rue de la République
B. P. 1758

98845 NOUMEA

E-mail : agence@ieom.nc

Tél. (00.687) 27.58.22

Fax (00.687) 27.65.53

Siège

5, rue Roland Barthes

75598 PARIS cedex 12

Site internet : www.ieom.fr

Tél. (00.33) 1.53.44.41.41

Fax (00.33) 1.43.47.51.34

BANQUE DE FRANCE

Directeur de la publication : Marc-Olivier STRAUSS-KAHN

Responsable de la rédaction : Pierre SICSIC

Direction générale des études et des relations internationales

Direction de la balance des paiements

39, rue Croix-des-Petits-Champs

75001 PARIS

Tél. (00.33) 1 42 92 53 80

www.banque-france.fr

Achévé d'imprimer en juin 2007

Dépôt légal : - N° ISSN 1761-7561